

# Un militant de Greenpeace grièvement blessé par des pêcheurs de thon

Le Monde.fr avec AFP | 05.06.2010 à 08h31 • Mis à jour le 05.06.2010 à 11h27



Un militant de Greenpeace a été grièvement blessé à la jambe par un harpon, vendredi 4 juin, lors d'une altercation violente avec des pêcheurs au thon rouge près de Malte. Le militant, Frank Huston, un Britannique, a été évacué vers un hôpital de Malte où ses jours ne sont pas en danger.

*"On a mené la première opération non-violente d'interposition à la pêche au thon rouge", raconte Isabelle Philippe, responsable de la communication de Greenpeace. "Les activistes de Greenpeace ont voulu abaisser le filet d'un thonier sennear français qui s'appelle le Jean-Marie Christian 6, à ce moment-là, les pêcheurs ont sauvagement attaqué un des militants, ils l'ont blessé avec un harpon qui a traversé la jambe. L'activiste a été traîné sur plusieurs mètres avant de réussir à se libérer en arrachant le harpon de sa jambe." Greenpeace affirme, dans un communiqué, que lors de cette "agression", plusieurs navires de trente mètres ont "foncé sur les zodiacs de l'association et les ont abordés avec des couteaux attachés au bout des lances".*

L'organisation écologiste a mobilisé deux navires (Rainbow Warrior et Arctic Sunrise) en Méditerranée pour perturber la courte saison de capture du thon. Selon Greenpeace, la pêche à grande échelle a fait chuter de 80% les réserves de thon rouge en Méditerranée et dans l'Atlantique-est. L'ONG demande sa fermeture provisoire afin que se reconstituent les stocks. En mars, à Doha, une proposition avait été étudiée visant à interdire le commerce international de *"thunnus thynnus"*, une espèce très prisée par les Japonais. Mais une majorité d'Etats parties à la Convention internationale sur le commerce des espèces sauvages menacées (Cites) l'avait finalement rejetée.

*"Les pêcheurs ont tiré à l'aide de fusées de signalisation sur les militants et sur l'hélicoptère de Greenpeace qui survolait la scène", précise l'ONG qui avait déjà bloqué le 12 mai pendant plusieurs heures des thoniers sennear dans le port de Frontignan (Hérault).*

## **"UNE ATTAQUE DE BRIGANDS"**

Pour M. Avallone, resté à Sète mais dont le fils et les petits-fils sont présents sur place avec ses trois navires, les militants étaient armés de *"couteaux et de blocs de ciment"*. Ils évoquent une *"opération pacifique"*, mais *"c'est une attaque de brigands, c'est inadmissible, on ne peut plus accepter ça"*, a-t-il réagi.

Selon Bertrand Wendling, directeur général de la Sathoan, organisation qui représente les intérêts de plusieurs thoniers sétois, *"les marins-pêcheurs ont fait tout ce qui était possible pour empêcher que les poissons soient libérés, puisque c'est ce qui leur permet de vivre"*. *"La pêche au thon rouge est une activité fortement encadrée, elle est totalement légale et autorisée. Il est hors de question qu'on empêche les gens qui sont en mer et qui n'ont que 15 jours pour vivre, parce que la campagne de pêche dure du 15 mai au 15 juin et jusqu'à présent, les bateaux étaient complètement coincés"* pour cause de mauvais temps, a-t-il dit. Le comité national des pêches, qui indique avoir *"protesté officiellement"* auprès des autorités françaises, a estimé de son côté que Greenpeace avait *"décidé de mener un combat qui s'apparente à de la piraterie"*.

## **GREENPEACE VA PORTER PLAINTE**

Les militants qui intervenaient *"de façon non violente"* n'étaient *"absolument pas armés de couteaux, et étaient seulement équipés de sacs de sable, avec pour seul but de lester une des lignes de flottaison du filet, pour l'abaisser et ainsi libérer les thons rouges capturés par les pêcheurs"* a indiqué Greenpeace samedi. D'après l'ONG, parmi les bateaux industriels de pêche présents, se trouvaient également deux navires de l'armement Giordano. Un bâtiment de l'armée française est arrivé sur les lieux après l'agression.

Samedi, Greenpeace a annoncé son intention de déposer plainte lundi auprès du parquet de Paris pour *"coups et blessures volontaires"*. *"Cette plainte visera l'armement de pêche basé à Sète à l'origine de ces agressions caractérisées en haute mer"*, a expliqué l'avocat de l'association.